

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 19/10/2023

MEMBRES	FONCTIONS	PRESENTS	EXCUSES	POUVOIR A
Patrick BEDEK	Maire	X		
Dominique DELOUETTE	1ère Adjointe		X	M. SERNICLAY
Christian SERNICLAY	2 <sup>ème</sup> Adjoint	X		
Christine TASSIN-GITTEAU	3 <sup>ème</sup> Adjointe	X		
Patrick LAQUILLE	4 <sup>ème</sup> Adjoint	X		
Béatrice PENASSE	Conseillère	X		
Jérôme GOULDEN	Conseiller		X	M. BEDEK
Carole MEILLEUR	Conseillère		X	M. COLLET
Arnaud JULLIARD	Conseiller		X	
Christiane COLIN	Conseillère		X	
Thierry COLLET	Conseiller	X		
Jacqueline PERARD	Conseillère	X		
Armand GRAIS	Conseiller		X	M. LAQUILLE
Karine BRION	Conseillère		X	
Thomas GUILLAUMONT	Conseiller	X		

#### **1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19/09/2023**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver le compte-rendu de la séance du 19/09/2023.

#### **2 – Installation d'un relais de télécommunication Free**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- De mettre à disposition de FREE, 22 m<sup>2</sup> du terrain communal rue du Luxembourg, cadastré Z48
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public d'une durée de 12 ans.

#### **3 – Rapport d'activité 2022 de la Communauté urbaine du Grand Reims**

Le conseil municipal,

Vu le rapport présenté par la Communauté urbaine du Grand Reims pour l'année 2022,

Vu la note de synthèse valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de prendre acte de la communication au Conseil municipal du rapport d'activités 2022 de la Communauté urbaine du Grand Reims, joint en annexe.

#### **4 – Décision modificative N°1 du Budget Principal**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de procéder à des ajustements de crédits pour les salaires de décembre 2023 et les dernières factures du marché de la restructuration de l'école.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide les mouvements suivants :

Recette, article 6419	+ 8 000 €
Dépense, article 6413	+ 8 000 €
Dépenses, article 615221	- 31 300 €
Dépense, article 6411	+ 20 000 €
Dépense, article 6531	+ 1 300 €
Dépenses, article 2313	+ 10 000 €
Dépense, article 023	+ 10 000 €
Recette, article 021	+ 10 000 €

### **5 – Demande de subvention au titre des amendes de police auprès du Département pour la mise en conformité et la création de passages piétons**

Considérant que sur la Route Départementale 380, sur 360 mètres il n'y a pas de passages piétons, l'accès aux commerces se trouvant ainsi périlleux, d'autre part, la construction d'un nouveau lotissement a augmenté le flux de piétons, il convient donc de créer et de mettre en conformité, 2 nouveaux passages piétons pour la mise en sécurité de ce secteur.

Montant de l'opération : 14 547.76 € HT,

Subvention au titre des amendes de police 20% soit 2 909.55 €

TVA : 2 909.55 €

Autofinancement : 11 636,21 €

Montant de l'opération TTC : 17 457.31 €

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- Arrête le plan de financement du projet comme ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les formalités nécessaires au dépôt d'un dossier de demande de subvention

### **6 – Création d'un poste d'agent social à la crèche**

Le conseil municipal,

Sur le rapport de l'Autorité territoriale et après avoir délibéré, décide à l'unanimité de créer un emploi permanent d'Agent Social à temps complet à compter du 01 janvier 2024 à la crèche.

### **DIVERS**

#### **Cantine :**

Baisse d'effectif de l'école mais pas de la cantine, pour 155 élèves à l'école, 127 sont inscrits à la cantine. Une forte fréquence les mardis et jeudis.

Augmentation tarifaire le 1er septembre 5.50 euros avec un tarif réduit à partir du deuxième et troisième enfant.

Les frais de garde s'élèvent à 3 euros de l'heure, le matin et le soir. (2 € le midi)

Grâce à la subvention de la mairie les comptes sont meilleurs, le résultat net est de 17 667 euros.

Reliquat Urssaf négocié, la dette a baissé, un échéancier a été négocié.

Fourniture des repas : + de 40 000 euros de prestations, obligation tous les 3 ans de faire appel à la concurrence.

Plusieurs prestataires ont été sollicités (Elior, Restauration Centrale, Hôpital, Petits Gastronomes et API) Seuls ces deux derniers ont répondu. API a été retenu à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023. (Proximité, produits locaux et prix)

### **Club Ecureuil**

Le bureau a été renouvelé et Michèle Hurault est la nouvelle trésorière, à ce jour, 7 membres dont 1 nouveau.

### **Conseil d'école**

Réflexion sur la mise en place d'un parking à vélo sécurisé, pour environ une douzaine de vélos.  
Emplacement à déterminer : A l'école et au club écureuil.

### **Travaux**

Rue Foch : enfouissement en projet

Rue du Luxembourg : terre-plein, en attente de devis demande de structure plus simple avec un enrobé et résine. Les trois terre-pleins seront refaits.

Rue Colbert : le début des travaux prévu en septembre est repoussé à la deuxième quinzaine de novembre, la voirie ne sera refaite qu'en 2024.

Rue de Betheny : le coussin berlinois sera retiré. Le Grand Reims va rétrécir la voie et mettre un coussin berlinois en béton en novembre.

Rue de Witry : Route rabotée et utilisation des déchets pour refaire la route un mois après mise en place d'un enrobé dessus. L'avantage de ce procédé, pas besoin de faire évacuer.

Il existe deux machines en France pour réaliser ce procédé, cela fait baisser le coût des travaux de 30 %.

Réverbère : les globes ronds ne sont plus fabriqués, ils seront identiques à ceux de la rue Saint Martin.

### **City Park**

Pose d'un pare-ballons pour éviter que les ballons aillent chez les voisins.

L'éclairage est installé.

Le parc est très sollicité.

Il reste la partie gazon à faire.

### **CCAS**

Renouvellement chèque Kadoc pour le Noël des employés, la remise est prévue 18 décembre 2023 à 18 h 30.

Spectacle de Noël et goûters pour les enfants de la commune, le 17 décembre à 16 h 00.

Repas des Aînés : déjeuner spectacle à partir de 72 ans au « K » de Tinquaux, 150 places réservées pour un budget de 65 euros (déjeuner/ spectacle et boisson inclus) le jeudi 14 mars 2024 à 12 H 00.

### **Crèche**

Yoga enfants et Yoga Parents/ enfants : bon taux de remplissage.

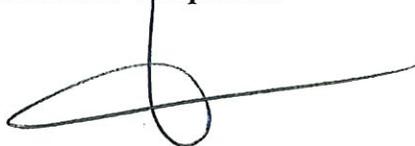
### **Ecole**

Le 11 novembre les enfants de l'école chanteront lors de la cérémonie.

Fin de séance : 20 h 30

### **La secrétaire**

Mme PERARD Jacqueline



Le Maire,  
P. BEDEK

